

CONCERTATION

1^{RE} CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

Les ACTES

Lundi 26 novembre 2018

Lycée Victoir LOUIS - TALENCE



LE PROGRAMME



› 14h

Accueil

› 14h30

Mot d'accueil par Philippe LABIAUSSE,
proviseur du lycée Victor Louis



Ouverture de la Conférence par les membres du collège des jeunes

› 14h35

Projection d'un film

qui retrace les étapes du processus depuis un an,

réalisé par Jean-Baptiste BALLION,

vidéaste indépendant qui intervient dans la production

*audiovisuelle événementielle et réalise des ateliers
d'éducation aux techniques de la vidéo, en milieux
scolaires ou associatifs.*



« Très attaché au
Sud-Ouest, il désire
en valoriser ses
initiatives, ses projets
et son patrimoine.

› 14h40

Retour d'expériences

par l'Association NAtionale des Conseils d'Enfants et de
Jeunes (ANACEJ) & le Comité Régional des Associations
de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP),
partenaires du projet



La Conférence sera illustrée durant tout
l'après-midi par le dessinateur de presse **Urbs**





› 15h

Restitution par les jeunes des travaux menés depuis le lancement de la Conférence Territoriale de la Jeunesse avec Aline & Cie



***Aline & Cie** est une compagnie qui a basé son travail sur l'improvisation théâtrale. Aujourd'hui, elle intervient sous la forme d'un « IMPRO FORUM », format théâtral participatif qui permet de questionner les propositions des jeunes en matière de citoyenneté. A partir de courtes improvisations, les comédiens questionnent les enjeux, les souhaits et ensemble peut-être trouverons nous des solutions...*

› 15h30

Échanges entre les jeunes, le Préfet de région, le Président du Conseil régional et le Recteur de la région académique,

animés par Julien ROUSSET,
*journaliste à Sud Ouest, reporter aux actualités générales,
en charge des sujets de société.*



› 16h45

Conclusion de la Conférence

› 17h00

Cocktail de clôture



Rodolphe alias **Urbs** est dessinateur de presse au Canard Enchaîné et au journal Sud Ouest. Il tient aussi la librairie-galerie indépendante « La Mauvaise Réputation » à Bordeaux.



OUVERTURE

DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA JEUNESSE

› **Nolwen Manté** : Mesdames et Messieurs bienvenue à cette restitution de la première Conférence Territoriale de la Jeunesse. Merci de votre présence aujourd'hui et sans plus tarder je vais laisser la place à Monsieur Labiausse, proviseur du lycée Victor Louis qui nous accueille aujourd'hui.

› **Philippe Labiausse** : Merci beaucoup pour cette entrée en matière. Je renouvelle les souhaits de bienvenue au lycée Victor Louis, en soulignant le plaisir que j'ai à recevoir une assemblée aussi diverse, d'origine aussi variée. Je n'ai pas pu venir vous voir ce matin, pour celles et ceux qui étaient présents. Les agendas de proviseurs sont parfois un peu compliqués. Je sais que vous avez déjà beaucoup travaillé ce matin et que l'après-midi va être constructive et fructueuse, je vous souhaite donc une excellente réunion. Je suis d'autant plus ravi de vous accueillir que vous êtes dans un assez gros lycée, nous avons ici près de 2000 élèves, qui a une bonne partie de son projet d'établissement tourné vers l'animation, la prise de responsabilité des jeunes, l'organisation de manifestations à caractère caritatif. Nous faisons régulièrement des actions pour l'insertion des élèves handicapés, et nous avons une soixantaine de jeunes en fauteuil roulant dans le lycée - nous sommes un établissement un peu particulier à ce niveau-là. On a aussi beaucoup d'actions en faveur du sport, puisque nous accueillons 200 sportifs de haut niveau. C'est un lycée où on sait faire du travail associatif et de l'organisation événementielle. M. le Recteur, je suis ravi de vous accueillir une fois de plus parmi nous, c'est toujours un grand plaisir. Je ne vais pas mobiliser votre temps, et je rends tout de suite le micro à notre « Madame Loyal ». Je vous souhaite une excellente après-midi de travail. Merci.

› **Nolwen Manté** : Merci beaucoup M. Labiausse. J'en profite pour introduire Urbs, qui est dessinateur au journal Sud-Ouest et au Canard Enchaîné, et qui va venir grapher cette rencontre tout au long de l'après-midi. Pour la première forme de restitution, nous allons avoir un film qui a été réalisé par Jean-Baptiste Ballion tout au long de cette CTJ et qui en retrace les différentes étapes. Je vous souhaite un bon visionnage.



PROJECTION DU FILM

› **Nolwen Manté** : Merci beaucoup M. Ballion pour tout le travail que vous avez fourni durant cette année. Je vous demande d'accueillir maintenant Marie-Pierre Pernette qui est déléguée générale adjointe de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), ainsi que M. Dominique Niorthé, président du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP). Tous deux nous ont accompagnés tout au long de cette démarche et vont aujourd'hui partager leur expérience.

› **Marie-Pierre Pernette** : Bonjour à toutes et à tous. Je n'ai pas l'habitude de lire des notes, je privilégie plutôt le fait de m'adresser directement au public. Mais là, je vais lire un document – veuillez m'en excuser, mais c'est important, il y a des choses sur lesquelles je veux insister. Quand on est à l'oral, souvent on oublie, et je pense que la démarche a été assez importante pour qu'on n'oublie pas certaines remarques, qui me tiennent particulièrement à cœur. Au congrès de l'ANACEJ le mois dernier, auquel a participé une délégation de Nouvelle-Aquitaine, nous avons lancé des défis aux participants. Et pendant ce congrès, je me suis dit que la CTJ ça a été un gros défi que vous avez relevé. On l'a relevé, parce que, même si ça pourrait être mieux, quand on voit les propositions concrètes que vous pouvez lire dans les actes, on s'aperçoit qu'elles sont de qualité, qu'elles sont pertinentes. Nous sommes fiers, à l'ANACEJ, d'avoir pu relever ce défi avec vous, et d'avoir pu co-animer ces moments de travail avec le CRAJEP. Merci de nous avoir fait confiance.

C'était un défi pour plusieurs raisons. D'abord, parce que cette démarche de participation, de dialogue structuré, a été lancée par trois institutions qui ont des modalités de fonctionnement très différentes. Ce n'est pas toujours facile, dans une région qui est la plus grande de France, avec tous les acteurs : les collectivités territoriales, les associations, et les jeunes, tous là dans une conjoncture difficile pour les jeunes mais aussi pour les institutions. Cette démarche fut un défi aussi parce qu'elle a été menée en faisant une vraie place aux jeunes. Cela veut dire les accompagner, organiser les séances de travail le week-end. Et ce n'est pas toujours évident pour tous. Ces séances de travail ont été proposées de manière commune à tous les collèges, ce qui voulait dire mettre tout le monde ensemble, prêts à débattre et à

se confronter. Nous avons organisé ces rencontres dans plusieurs endroits de Nouvelle-Aquitaine, on a couvert tout le territoire. Bref, c'était un défi parce que c'est un projet très ambitieux.

Vous avez réussi à aboutir à des propositions concrètes, en dépassant des tensions avec les partenaires, des tensions entre jeunes, entre jeunes et professionnels, et entre professionnels. Le ton est monté, parfois, mais jamais le dialogue n'a été rompu. Et ça, ça s'appelle du débat, et c'est bien ce que nous voulions provoquer depuis le début. Le défi a été relevé.

Il a fallu une grosse dose d'engagement, de créativité, d'adaptation de la part des participants comme des organisateurs, pour que ce débat soit constructif et aboutisse aux propositions concrètes et réalistes que vous pouvez lire dans les actes. Nous avons aussi, et c'est très important pour moi, permis à ceux qui n'ont pas l'habitude de participer à ce genre de démarche, de prendre de l'assurance, de se lancer, de prendre la parole, mais aussi de prendre conscience qu'ils peuvent agir. Et ça, c'est important. Nous avons aussi permis à ceux qui en ont l'habitude de se rendre compte une fois encore que des points de vue différents éclairent la pensée. Bien sûr, débattre, ça bouscule, mais ça fait toujours avancer, et cela reste un des moyens les plus efficaces pour éviter les conflits stériles. Il faut continuer. Les actes montrent la qualité des productions, mais pas la richesse des débats que nous avons eus pendant un an, entre jeunes et professionnels. Le CRAJEP et ANACEJ ont eu la chance d'être présents, et nous qui réfléchissons à la participation des enfants et des jeunes, nous avons aussi énormément enrichi notre réflexion et nos pratiques. Nous allons pouvoir transmettre à d'autres institutions, d'autres collectivités, ce qui s'est passé ici, pour qu'ils se lancent aussi dans le débat.

Ce débat, je vous invite à le poursuivre, avec tous les acteurs des politiques jeunesse et avec les jeunes, pour des politiques jeunesse qui améliorent réellement la vie des jeunes générations. Je vous remercie.

» Dominique Niorthe : Bonjour mesdames et messieurs, merci Marie-Pierre. Le CRAJEP est heureux de pouvoir témoigner du travail que nous avons mis en œuvre toute cette année, lors de ce premier cycle - j'espère qu'il y en aura un deuxième - de la Conférence Territoriale de la Jeunesse. Ce témoignage n'a de sens que parce que je suis à côté de Marie-Pierre, de l'ANACEJ, avec qui nous avons co-construit les démarches d'accompagnement des publics. Et quand je parle de l'ANACEJ, ce n'est pas que Marie-Pierre, c'est aussi Simon, Canèle, Marie, et au CRAJEP Fabien, Lisa, Céline... Voilà. C'est la première chose. Ce collectif a une histoire, et c'est une première pierre d'une histoire commune que nous avons pu mettre en place ici.

Il me semble important de réaffirmer les enjeux de la loi égalité et citoyenneté, et l'article 54 sur la notion de dialogue structuré. Avec peut-être un peu de prétention, je veux dire que le réseau national auquel nous sommes adhérents, le CNAJEP, a tout fait pour que ce terme de dialogue structuré apparaisse dans la loi et dans l'article 54. C'est un élément important, car cette notion n'est pas fumeuse. C'est une notion européenne qu'il fallait décliner absolument dans la loi française et, évidemment, dans ce qui s'est passé ici en Nouvelle-Aquitaine. Ce dialogue structuré est une nouvelle façon d'envisager la construction des politiques publiques, en particulier celles liées à la jeunesse, mais il pourrait toucher à d'autres niveaux. Il se veut un instrument d'appropriation des politiques par ceux qui vont en bénéficier, en les intégrant au travail de réflexion. C'est que nous avons tenté ici avec les jeunes.

La Région Nouvelle-Aquitaine a été la première en France à s'engager. On est heureux d'avoir participé à cette première aventure, et je sais que d'autres Régions, la Bretagne par exemple, réfléchissent à une démarche de dialogue structuré. Les trois rendez-vous qu'on a co-animés ont à chaque fois été des espaces de rencontre, de réflexion et de débat. Nous pouvons parfois être insatisfaits du nombre de participants, mais souvenons-nous de ceux qui ont tenu leurs engagements et de la qualité des contributions qui ont eu lieu lors de ces rendez-vous.

Nous nous sommes toujours félicités de voir différentes institutions décider de faire ensemble. Cette dimension collective, même si elle est parfois difficile à vivre, est importante quand on a à valoriser l'intérêt général, et la cohérence des politiques publiques. C'est de plus, sur les questions de jeunesse, un élément important et que les jeunes remarquent avec beaucoup d'intérêt. Après un an d'aventure, on ne peut pas imaginer que les choses s'arrêtent là. Qu'en sera-t-il demain, telle est notre question. Nous souhaitons accompagner les futures démarches – nous ne sommes pas les seuls – et nous commençons aussi à y penser, parce qu'on a entamé une étude sur les espaces de participation des jeunes à la vie publique en Nouvelle-Aquitaine. De nombreuses associations et collectivités s'interrogent sur la place

des jeunes et tentent, dans leur territoire, des expériences. Plusieurs associations présentes dans cette salle conduisent depuis plusieurs années des espaces de participation, d'autres mènent dans le cadre de subventions européennes liées au dialogue structuré des actions regroupant des jeunes. Beaucoup de collectivités locales dans notre région organisent des conseils communaux de jeunes – mais sur ce sujet l'ANACEJ est bien plus compétente que moi – il y a donc plein de choses qui existent.

Il faudra faire un bilan de cette première aventure. Ce n'est pas le lieu ici, où il s'agit plutôt de présenter le travail, mais sans cette phase de bilan nous avons peur qu'on construise quelque chose qui ne tienne pas bien sur ses pattes. C'est important de construire après avoir fait un bilan.

Et je finis en affirmant que la jeunesse est l'avenir de notre région mais aussi de notre planète. Ne l'oublions pas. Je n'ai jamais supporté que l'on pense à ma place. Je ne vois pas comment les jeunes pourraient aimer que l'on pense aussi à leur place. Le processus de dialogue structuré permet donc l'implication et l'intrication des décideurs et des bénéficiaires. Je vous remercie.

► **Nolwen Manté** : Merci beaucoup Marie-Pierre Pernette, merci beaucoup Dominique Niorthé, de nous avoir accompagnés tout au long de ce processus, en espérant comme vous le dites que ça va continuer. Maintenant je vais vous présenter la compagnie théâtrale « Aline et Compagnie », qui va nous faire un retour improvisé, je tiens à le souligner, sur les travaux qui ont été faits au long de cette CTJ. Je vous demande d'accueillir Julie, Elodie, et Igor.



RETOURS IMPROVISÉS

PAR LA TROUPE "ALINE & COMPAGNIE"

› **Igor** : Pour ne rien vous cacher, nous ne sommes pas des spécialistes – vous l'aurez remarqué, nous ne sommes plus tout jeunes. On a passé l'après-midi avec tous ces jeunes hier, pour nous transformer en éponges et absorber tout ce qui a été dit. Aujourd'hui on va presser cette éponge et tenter de faire ressortir tout ce qui nous reste de cet après-midi. Il y a quelques petites choses qu'on va garder pour nous, ça restera en « off ». Il y a eu beaucoup de drogues, vous imaginez bien, parce que ce sont des jeunes, et évidemment les jeunes, ils se droguent. Et ils ne font rien de leur journée, c'est bien connu aussi.

On va donc essayer de casser tous ces clichés, parce qu'on a quand même été épatés par autant de bienveillance les uns envers les autres, et de force de proposition. Je m'adresse à ceux qui vont décider demain ou après-demain : écoutez vraiment ce que les jeunes ont à dire, parce que ça vaut le coup.

On va commencer par une première improvisation, dont vous allez être le déclencheur. On va vous demander à vous, les jeunes, de nous donner **dix mots qui pourraient résumer votre ressenti ou vos impressions sur ces quelques mois que vous avez passés ensemble, de Bordeaux en 2017 jusqu'à Bordeaux en 2018.**

Allez, à la volée, ne faites pas vos timides, je sais que vous ne l'êtes pas !
Alors, on dit :

PARTAGE
BIENVEILLANCE
INFLUENCE
CONVIVIALITÉ
DÉBAT
ENFLAMMÉ
HUMILITÉ
LIMOGES
(qui l'eût cru, parce qu'à part la gare, il n'y a pas grand chose)
ENGAGEMENT
EXPÉRIENCE
ÉMOTION
SOLUTION...

On va donc tenter de replacer les mots que vous venez de nous donner.



SAYNÈTE 1

sur la difficulté de faire participer des jeunes à une réunion à Limoges

› **Igor** : Ensuite on s'est dit qu'on allait cibler commission par commission. Elodie pour la première commission ?

› **Elodie** : Elle était sur l'engagement. Ceux qui étaient sur l'engagement, donnez-nous deux mots s'il vous plaît !

Alors on prend :

AUDACE & CONVIVIALITÉ.



SAYNÈTE 2

sur un lycée où toutes les matières ont été remplacées par de la détente

› **Igor** : La commission suivante c'était le logement. Les membres de la commission logement, levez la main et donnez-nous deux mots :

CRÉDIBILITÉ & CANAPÉ



SAYNÈTE 3

sur un échange entre une concierge d'immeuble et des jeunes locataires

› **Igor** : Prochaine commission : la mobilité. Deux mots s'il vous plaît :

TRAIN & AVION



SAYNÈTE 4

sur une mère accompagnant son fils à la gare et un couple descendant d'avion

› **Igor** : Nous avons encore l'orientation. Vos deux mots :

CHANGEMENT & INFORMATION



SAYNÈTE 5

sur un entretien d'orientation et des stages improbables

› **Igor** : Nous avons encore l'information. Vos deux mots :

CHANGEMENT & INFORMATION



SAYNÈTE 6

sur l'information



TABLE RONDE

ÉCHANGES ENTRE ÉLUS ET COLLÈGES

› **Nolwen Manté** : Merci beaucoup d'avoir résumé avec beaucoup d'humour les difficultés rencontrées par les jeunes. Nous allons passer à la table ronde. C'est un moment d'échange entre élus et collèves. Je vous demande d'accueillir M. Patrick AMOUSSOU-ADEBLE, qui est Secrétaire Général des Affaires Régionales de Nouvelle-Aquitaine M. Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, M. Olivier DUGRIP, Recteur de la Région Académique de Nouvelle-Aquitaine, et les jeunes des différentes commissions ; Astou LÔ de la commission mobilité, Jérémy ALVAREZ et Quentin MILLET de la commission logement, Agathe D'AUTHEVILLE de la commission info-jeunesse, Yamina BINALI et Kévin PIERRE de la commission orientation, et enfin Mickaël MEDINA de la commission engagement et épanouissement. Afin d'animer cette table ronde, nous accueillons Julien ROUSSET, qui est journaliste au journal Sud-Ouest.

› **Julien Rousset** : Bonjour. Je suis Julien ROUSSET - sans lien de parenté aucun avec Alain ROUSSET. Je travaille au journal Sud-Ouest, au service « société ». De reportage en reportage, il m'est souvent arrivé de constater deux choses. D'abord, que les jeunes ont des idées, des initiatives, mais rencontrent peut-être plus de difficultés que d'autres à pouvoir les porter, participer à leur mise en œuvre, accéder aux décideurs. Ensuite : la concertation, aujourd'hui, s'est banalisée sur le principe mais elle reste toujours à construire. Il n'est pas si fréquent que toutes les parties prenantes à une concertation jugent le processus efficace. On est ici en présence d'une initiative qui essaye de répondre d'une manière innovante à ces deux questions : comment faire en sorte que les jeunes soient davantage impliqués dans la prise de décision, et comment bâtir une concertation efficace.

Rappelons en deux mots, pour ceux qui viennent d'arriver, comment ce processus s'est construit. **Cela fait un an que des jeunes travaillent dans 5 commissions :**

1. engagement/épanouissement,
2. logement,
3. mobilité,
4. orientation
5. information jeunesse.

Ils y travaillent, et c'est aussi un des aspects innovants de la démarche, en partenariat avec des représentants des associations et des représentants des institutions.

Il y a **trois collèges**, c'est un dialogue à trois parties, et il y a eu plusieurs journées de travail, à Limoges, à Hendaye, et à Angoulême. L'idée aujourd'hui c'est que dans chacun de ces groupes un ou deux jeunes ont été désignés comme porte-parole pour vous présenter leurs propositions, et entendre ce que cela vous inspire, les possibilités de mise en œuvre que cela peut ou non susciter, à moyen terme.

On va commencer par la première commission, qui portait sur l'engagement et l'épanouissement, et c'est Mickaël MEDINA qui va prendre la parole.

› **Mickaël Medina** : Bonjour à tous et à toutes. En propos introductifs, Marie-Pierre nous a rappelé l'importance du défi. Nous allons nous aussi dire un mot sur ce défi de la concertation, que depuis un an, nous avons accepté, mené avec, semble-t-il, un certain sens du devoir en tant qu'acteurs et actrices de la conférence territoriale de la jeunesse. Ce défi qu'est la concertation a d'ailleurs été l'occasion de créer du lien entre les ex-Régions, et, ainsi de faire territoire. Il est indispensable que les politiques publiques puissent s'éveiller aux différentes réalités de la jeunesse. C'est cette nécessité qui a été, et qui sera encore, le moteur même de notre engagement.

La complexité des individus est une réalité difficile à appréhender. Dans notre commission nous avons essayé de mettre des mots sur ces notions difficiles à cerner, tels que l'engagement ou l'épanouissement. Cela nous amène à une interrogation : est-ce qu'aujourd'hui, les politiques publiques sont à même de donner une définition claire de la jeunesse intégrant tous les jeunes ? Durant nos travaux, nous avons été confrontés à une perte de stabilité liée à la fusion des commissions « engagement » et « épanouissement ». Un point commun qui nous a rassemblé est celui du rapport entre l'individu et le collectif. Depuis, il nous semble incontestable que l'engagement est lui-même un facteur d'épanouissement. Mais c'est aussi un facteur d'inégalité, car selon les milieux sociaux dont les jeunes sont issus, les opportunités ne sont pas les mêmes. Notre commission vous interpelle donc sur l'importance de la reconnaissance et de la valorisation des engagements qui ne se résument pas au simple dispositif du service civique.

Pour notre commission il est important d'accompagner les jeunes de leurs considérations individuelles vers des considérations plus collectives. L'école nous semble être le lieu pour cela. Dans cette perspective nous avons travaillé, et non sans mal, sur un temps d'autonomisation de l'individu, qui permet de prendre conscience de soi-même et de son environnement pour agir. Un temps qui s'inscrit dans un cursus scolaire. Et sur un second projet : le tremplin citoyen, qui vise à la facilitation et à la valorisation des engagements en ouvrant les établissements à de l'éducation populaire.

Vous le voyez, nous nous sommes impliqués durant cette CTJ, avec détermination, espoir et passion. Nous espérons en retour que votre engagement sera à la mesure de notre investissement. Merci.

› **Julien Rousset** : Merci Mickaël. M. Amoussou-Adeble, en tant que Secrétaire Général aux Affaires Régionales, vous représentez le Préfet cet après-midi. Que vous inspire ce temps d'autonomisation, et ce tremplin citoyen qui consisterait à reconnaître l'engagement des lycéens ?

› **Patrick Amoussou-Adeble**, SGAR : La question est compliquée, puisque dès le début vous nous dites « ne me parlez pas du Service Civique ». Je vais revenir brièvement sur cet outil, qui a déjà le mérite d'exister. Il répond en partie à une des questions que vous posiez sur la difficulté que pourraient rencontrer les jeunes pour s'engager, parce que l'avantage du Service Civique c'est justement de valoriser l'engagement. Derrière l'engagement, les idéaux, nous devons vivre, manger, et cette prise en compte financière est quand même une première réponse à cette difficulté, parce qu'elle élargit un peu les possibles en offrant une sorte de rémunération à l'engagement. Derrière le SC, il y a aussi des outils pour la reconnaissance de cet engagement, à la fois en termes de formation ou de valorisation des acquis.

C'est un outil qui offre déjà certaines possibilités.

Après, vous avez raison, il n'y a pas que le Service Civique. Il faut inventer d'autres outils. Le gouvernement travaille à un Service National Universel – il y a eu la semaine dernière un certain nombre d'annonces du Premier Ministre – qui sera un nouvel outil mis à disposition des jeunes volontaires de moins de 25 ans. Il y aura une première partie qui sera obligatoire, pour faire sens et s'engager, et un deuxième volet qui lui sera volontaire et d'une durée de 3 mois, et qui permettra de s'engager au service de ses concitoyens.

Je ne voudrais pas non plus oublier que l'engagement peut aussi être sportif - parce qu'il y a de multiples manières de s'engager. Il y a des structures qui permettent de prendre en compte et de valoriser l'engagement dans le cadre de la participation aux instances dirigeantes de clubs sportifs. C'est aussi une forme d'engagement, peut-être différente, mais qui permet à certains de se retrouver dans une pratique de passion tout en allant au-delà de la simple passion individuelle pour se mettre au service de la collectivité.

» **Julien Rousset** : Merci. M. le Président du Conseil régional, peut-être, sur cette envie d'engagement et cette envie d'un cadre, pour à la fois structurer et reconnaître cet engagement ?

» **Alain Rousset**, Président de Région : Bonjour. Je confirme, on n'est pas de la même famille - ce n'est pas grave.

Vous connaissez l'expression « on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux ». Je comprends que l'Etat cherche, face aux crises de la société d'aujourd'hui, à trouver des voies, des moyens... Le pouvoir public régional, le pouvoir public décentralisé que je représente a une approche un peu différente. Nous, nous sommes élus, c'est-à-dire qu'on représente les électeurs. C'est un CDD que nous remettons en jeu tous les six ans, sur un projet. Comme le Président de la République.

Ce qui nous importe à l'échelle de la Région, c'est de recréer l'ascenseur social. L'éducation est nationale, mais quels que soient ses mérites l'ascenseur social s'est dégradé, continuellement, depuis trente ans. C'est insupportable ! Le lien entre l'origine sociale et la réussite est devenu plus que Bourdieusien, bien plus que dans ma génération. C'est insupportable. C'est là que s'inscrit toute notre action, en dehors de co-animer avec le Rectorat cette conférence qui est très intéressante. On a même inventé à un moment l'intervention avec des projets pédagogiques dans les lycées. La Région, en 1984-1985, on lui a confié non pas la pédagogie, non pas les parcours de réussite, mais la construction des lycées. Ils étaient dans un état déplorable, l'Etat ne faisait pas l'effort nécessaire, donc on a dit aux Régions « débrouillez-vous pour reconstruire les lycées ». On travaille très bien sur le plan territorial avec mes voisins, et notamment avec le Recteur qui est ici. Mais, à la différence de tous les pays européens, la France a cantonné les collectivités territoriales en maçons et en équipementiers.

On a mis le pied dans la porte. Il se trouve que nous avons ici un ancien Recteur et un nouveau Recteur. Je salue les deux, puisque l'un et l'autre nous ont laissé passer la porte de la classe. D'abord, sur la mobilité des jeunes. Et la mobilité, c'est-à-dire je vais en Allemagne, en Espagne, en Angleterre ou au Canada, c'est un élément essentiel. Là, on co-finance. Il y a un autre point qui me semble important, c'est l'apprentissage des langues. On a mis en place un dispositif pour le moderniser, pour y faire rentrer le numérique et les nouvelles technologies.

Le problème qui me hante, moi, c'est celui du logement des jeunes. Vous parliez d'autonomisation. Comment faire en sorte qu'un jeune de Marmande, de Bort-les-Orgues, de Chasseneuil, puisse poursuivre ses études, qu'il n'ait pas de problème de mobilité, d'hébergement, pour pouvoir aller faire, dans son autonomie, la formation qu'il veut ? Le problème du logement est essentiel. C'est le casse-tête des jeunes issus de milieux modestes quand ils arrivent à Poitiers, à Limoges, à Bordeaux ou ailleurs pour faire leurs études. Et à Paris, je ne vous dis pas. Je pense que ça, c'est tout aussi important.

Ensuite, il y a une nouvelle compétence qu'on est en train de travailler puisque c'est une vraie décentralisation entre l'Etat, l'Education Nationale, et les Régions : c'est l'orientation. Comment faire en sorte que les études soient choisies ? Parce que des études choisies, c'est des études réussies et un boulot trouvé. Mon défi aujourd'hui, notre défi avec Jean-Louis Nembrini qui le porte, les équipes, etc., c'est de faire en sorte que les jeunes puissent avoir accès à l'information. Le Service Civique, mon cher Secrétaire Général, peut peut-être nous y aider. On est par ailleurs en train de faire évoluer des jeunes agents qui dans le cadre de l'ancien Poitou-Charentes étaient chargés de faire de l'animation culturelle

dans les lycées, et qui vont organiser la diffusion des informations, et l'accès à l'information. Car cet accès à l'information il est aussi lié à l'origine sociale. La jeunesse que vous évoquiez tout à l'heure n'est pas que dans les lycées. Elle est parfois dans la rue, elle a échoué à ses études, elle est sortie du lycée, elle n'est même pas rentrée au lycée. Elle est dans les cités. Il faut que tous ces jeunes aient accès à l'information. Là nous avons un besoin d'accompagnement, avec des jeunes, pour parler aux jeunes et surmonter ce problème de diffusion de l'information. Ce groupe de jeunes agents, qui sont dans les lycées, va être déployé à l'échelle de la grande Région pour organiser l'accès à l'information dans le cadre de la complexité de la jeunesse dont vous parliez tout à l'heure.

» **Julien Rousset** : Merci Alain Rousset. On va revenir sur ces questions d'orientation, d'information jeunesse, de logement, de mobilité, et vous verrez que cela fait partie des propositions des représentants de la conférence. Monsieur le Recteur, pour revenir à ce que disait Mickaël Medina : des lycéens s'engagent, et ils voudraient que cela soit mieux reconnu dans leur parcours scolaire. Qu'est-ce que vous en pensez ?

» **Olivier Dugrip**, Recteur de la région académique : D'abord, commencer par l'engagement de la jeunesse, c'est formidable. Ça pose bien la problématique. On sait qu'il y a une volonté des jeunes de s'engager et d'être engagés, afin d'être pleinement acteurs de leur société et de ce monde qui est en construction, et qui sera le leur. C'est formidable, parce que cela démontre de leur part une grande conscience, leur volonté de se saisir eux-mêmes de ce monde qui bouge, et d'être pleinement impliqués. Il faut que nous, les adultes - et c'est notre rôle ne serait-ce que comme parents - nous puissions vous accompagner. Et c'est aussi notre rôle en tant que responsables publics, qu'on soit élus comme l'a rappelé le Président du Conseil Régional, ou responsables de grandes administrations comme le Préfet de Région, le Secrétaire Général aux Affaires Régionales et moi-même.

Ce temps d'engagement doit d'abord trouver place dans l'organisation des activités des jeunes, à qui on doit donner la possibilité d'y consacrer du temps. Il doit aussi être valorisé. Les activités associatives, sociales, doivent être prises en considération dans les curriculum vitae, dans la construction des parcours, et c'est d'ailleurs ce que nous avons fait dans le cadre de Parcoursup, par exemple. Selon leurs souhaits de poursuite d'études, les bacheliers futurs étudiants ont la possibilité d'exprimer dans leur CV, dans leur lettre de motivation, les engagements qui ont été les leurs, et qui viennent étayer leur projet de poursuite d'études.

Il faut aussi que nous renforçons ce que vous avez appelé le « temps d'autonomisation », au lycée et dans le cadre du parcours scolaire, afin de permettre à l'élève de mieux affirmer ce qu'il est, de conforter ses compétences, de construire son projet. Nous avons d'ailleurs pour cela, dans le cadre de la réforme du lycée que le vice-président de Région connaît bien, prévu deux heures d'accompagnement personnalisé pour que l'élève ait, précisément, du temps pour lui-même. En disant « accompagnement personnalisé », nous avons bien la volonté que ce temps soit spécifique pour chaque élève, pour répondre à ses besoins particuliers. Sans doute, il faut le reconnaître, n'est-on pas allé tout à fait au bout de cette intention : ces deux heures sont encore, trop souvent, un temps collectif qui manque de personnalisation. Nous devons améliorer cela.

Enfin, je terminerai en rejoignant le propos du Secrétaire Général. Nous avons mis en place le service civique et je voudrais rappeler que beaucoup de jeunes, étudiants, engagés déjà dans la vie civile, choisissent de faire leur service civique au sein de l'Education Nationale. Nous sommes prêts à les accueillir, nous en avons beaucoup dans nos collèges, dans nos lycées, qui viennent prêter leur concours aux personnels d'éducation et aux enseignants pour mieux accompagner les élèves dans la construction de leur parcours et je trouve que c'est une très belle idée que d'avoir, au sein de nos établissements scolaires, des jeunes qui viennent aider d'autres jeunes et les accompagner dans la construction de leur parcours.

» **Julien Rousset** : Merci M. le Recteur. Juste une précision, à l'heure actuelle, y-a-t-il dans les emplois du temps des lycéens une ou deux heures qui seraient consacrées à l'engagement associatif ?

» **Olivier Dugrip** : Non, cela n'existe pas encore mais, comme je le disais, dans la construction du parcours et notamment dans le dispositif Parcoursup, ces éléments-là sont désormais pris en considération et sont valorisés. Lorsque l'on veut avoir une poursuite d'études dans tel ou tel champ d'activité, l'engagement social, associatif est porté au crédit du jeune candidat.

› **Julien Rousset** : Merci M. le Recteur. On va passer au deuxième axe, la question du logement, et c'est Jérémy Alvarez et Quentin Millet qui vont prendre la parole.

› **Jérémy Alvarez** : Bonjour à toutes et à tous, bonjour messieurs. Nous allons vous présenter le fruit du travail et des réflexions que nous avons menés cette année au sein de la commission logement dans le cadre de la conférence territoriale de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine. Il convient en effet de s'attarder sur la question du logement et plus particulièrement en ce qui concerne les jeunes, puisque comme vous le savez le logement est un droit fondamental.

› **Quentin Millet** : Comme cela a été dit, l'accès au logement est un droit. Pourtant, beaucoup de barrières se dressent face aux jeunes lors de cette recherche. On constate que l'accès aux informations est compliqué, il est très diffus. L'accès aux aides n'est pas ouvert à tout le monde, l'offre de logement est de plus en plus limitée, et enfin, même quand l'offre est disponible se pose la question du coût du loyer qui est disproportionné par rapport aux ressources dont disposent les jeunes. Tout cela contribue à créer de fortes inégalités dans l'accès au logement, alors même qu'il s'agit d'une première nécessité.

› **Jérémy Alvarez** : Pourquoi une nécessité ? Parce que le logement est pour les jeunes un vecteur d'émancipation, comme vous l'avez rappelé M. Rousset. Il doit permettre de trouver sa place dans la société et c'est pour cela qu'il faut mettre en place une aide pour accompagner les jeunes dans leur recherche de logement. Quand on parle des politiques publiques de logement pour les jeunes, de qui parle-t-on ?

› **Quentin Millet** : Cette politique engage énormément d'acteurs : les services de l'Etat, de la Région, du Département, des Communes, les associations, les jeunes eux-mêmes, sans oublier les entreprises. Cette multitude d'acteurs amène beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre d'une politique cohérente. Il faut avoir à l'esprit cette logique de coordination, de coopération, pour créer les conditions favorables à l'accès au logement pour les jeunes. Ensuite, il y a les bénéficiaires : de qui s'agit-il ? On peut prendre un panel assez large des jeunes, en estimant qu'à partir de 16 ans et jusqu'à 30 ans en fonction des situations, il peut y avoir cette aide pour accéder à un logement digne et au maintien de celui-ci. Comment faire pour obtenir ces aides ?

› **Jérémy Alvarez** : Pour ce faire, nous avons imaginé deux types d'outils. Tout d'abord, nous avons pensé à un « passeport logement » pour faire bénéficier les jeunes d'un dispositif avec ouverture de droits automatiques afin de leur apporter une aide financière, notamment ce qui relève des aides pour le logement mais aussi du matériel avec notamment la possibilité d'être fournis en mobilier ou en paniers-repas. Nous avons ensuite pensé à un guichet unique composé d'une plate-forme numérique ainsi que de relais physiques dans tout le territoire régional afin de permettre aux jeunes d'avoir un accès à l'information sur toutes les questions du logement et plus particulièrement sur le passeport logement.

› **Quentin Millet** : Quand le jeune va chercher son logement, il va pouvoir accéder à un guichet unique qui sera physique ou numérique, pour s'informer sur l'accès au passeport logement, mais également sur la recherche, l'accès et le maintien de ce logement. Nous voulons que la jeunesse soit vue non pas comme une charge mais comme un investissement pour l'avenir, et nous voulons que le logement des jeunes soit une priorité en Nouvelle-Aquitaine. Car c'est un droit.

› **Julien Rousset** : Merci Jérémy Alvarez et Quentin Millet. Alain Rousset, puisque le logement étudiant est un investissement majeur pour la Région, cette demande de simplification ?

› **Alain Rousset** : J'espère que dans les différents groupes de travail on vous a informés de ce que faisait la Région.

La Région Aquitaine, d'abord, a commencé par se préoccuper du public lycéen dont elle avait la co-responsabilité avec l'Education nationale. Elle a modernisé les internats – bien entendu, rien n'est jamais terminé puisqu'il y a toujours plus d'élèves dans le lycée, etc – pour supprimer les dortoirs et les chambrées qu'on a connus. Les investissements ont été massifs dans ce domaine.

Ensuite, la Région a travaillé en direction des jeunes qui sont plus ou moins en relation avec elle : les apprentis, les stagiaires de la formation professionnelle. C'est un groupe qui est un peu plus compliqué parce qu'ils font parfois des stages de trois semaines ou d'un mois. Comment faire pour que cette rotation soit effective ? Si on a une formation qui est uniquement à Bordeaux ou à Poitiers, comment aider les jeunes à se loger ?

On s'est aussi adressés, depuis une quinzaine d'années, aux étudiants. En 2004, on a mis au point, avec le CROUS, une action systémique, à tel point que l'ancienne Aquitaine a vu en 2009 et en 2010 construire 30% du logement étudiant neuf de France. On essaye maintenant de le faire à l'échelle de la grande Région, où la pression n'est pas exactement la même, on va continuer à faire cet effort qui est inscrit dans le Contrat de Plan. C'est un investissement au sens propre du terme, pour solutionner ce problème.

Dans ce but il faut aussi faire en sorte que le jeune puisse poursuivre ses études le plus près possible de sa famille. Un des problèmes qui font que le logement est un obstacle à l'ascenseur social, c'est qu'on ne passe pas facilement de la terminale ou d'un BTS, à la fac, si on ne fait pas un premier cycle à Poitiers, à Brive ou à Pau. Le phénomène psychologique de l'éloignement ne facilite pas les choses. C'est pour cela qu'on est en train de construire avec l'université de Limoges, de Poitiers et de Bordeaux, des premières années de médecine en dehors de ces villes.

On a aussi mis en place en Aquitaine un système qui a été reproduit par Mme Fioraso quand elle était ministre de l'Enseignement Supérieur : le dispositif « Clé Aquitaine » – qui a été repris par l'Etat pour la France entière ! Clé Aquitaine c'est quoi ? C'est la solution au problème que vous évoquiez tous les deux tout à l'heure sur la difficulté de trouver, une fois que les logements sous conditions de ressources notamment dans les Cités-U, dont on a augmenté le nombre parce qu'on était très en retard. La semaine dernière on a posé la première pierre avec Olivier Dugrip, avec le Recteur, d'un centre à la mode québécoise où on va trouver des boutiques, de la formation, on a réglé le problème de la santé sur le campus de Bordeaux, l'information à la santé... Pour revenir à Clé Aquitaine, ce dispositif garantit aux propriétaires privés le paiement du loyer. C'est une des premières difficultés pour se loger en ville quand on arrive. Garantir aux propriétaires, parfois des personnes de milieux très populaires que le loyer et la caution seront payés ? Clé Aquitaine leur garantit la caution, et le loyer. Quand j'avais proposé ça en 2004 à l'assemblée régionale, on m'avait dit « mais non, tu vas voir, ça va être une catastrophe, il y aura des défauts de paiement partout ». En fait ça se passe très bien.

On essaye d'avancer dans ce sens-là. Mais la difficulté qui est la nôtre aujourd'hui, au niveau de la Région, c'est que je ne suis pas le patron des communes ou des départements, et bien entendu surtout pas celui de l'Etat ou du CROUS. Moi j'aimerais bien qu'on délègue totalement à la Région, avec les moyens nécessaires, la vie étudiante. Totalement. On est une des rares Régions à faire autant d'efforts, il faudrait que toutes les Régions de France le fassent, de telle sorte que je puisse pleinement répondre à la question que vous évoquez. Le problème du logement, c'est l'obstacle de base à l'ascenseur social. Les jeunes galèrent. Je pense qu'on galère moins à Bordeaux aujourd'hui qu'avant, mais encore un peu tout de même. On ne galère pas à Limoges, on ne galère un peu plus à Poitiers, on galère pas trop à La Rochelle. A Bordeaux vous rentrez dans le plus grand campus universitaire d'Europe, tout est neuf. Et tout a été doublé, par le CROUS, l'Etat, donc, et la Région. Tout a été doublé, mais ce n'est jamais suffisant : quand on est une région attractive, il faut faire plus.

Je voudrais aussi dire deux choses. Sur l'engagement, je vous lance un appel. J'ai clos hier le Festival du film d'Histoire, que 15 000 scolaires sont venus voir. J'aimerais bien que vous recréiez dans tous les lycées un club ciné. On vous y aiderait. La culture populaire peut rentrer à travers ça, si les jeunes s'en occupent. Et sur le plan culturel dans les lycées, vous n'avez pas mieux, à part le club théâtre bien sûr.

Deuxièmement, on parle d'autonomie et on parle de responsabilité. Je le dis au Recteur qui est ici : on est aujourd'hui devant une planète qui est en train de brûler, par déresponsabilisation des acteurs économiques et politiques. Le corps enseignant de toute la région est-il prêt à s'engager sur l'éducation à l'environnement ? Nous, on sera en back office. C'est un élément de responsabilisation qui me semble important.

Je voudrais vous faire part enfin d'une expérience dont un proviseur m'a fait part. En première année de lycée, il a fixé aux élèves de seconde comme projet pédagogique de s'engager dans une association. On a des associations de quartier, il y a des associations sportives, il y a les Restau du Cœur, il y a les associations culturelles, etc.

» **Julien Rousset** : Merci Alain Rousset. M. le Recteur pour revenir au logement, le sentiment, là, c'est que les aides existent, que les dispositifs existent, mais qu'ils sont peu connus ou mal connus. Quentin et Jérémy parlaient d'un guichet unique. Ce guichet unique, il n'existe pas ?

» **Olivier Dugrip** : Je suis très intéressé par cette proposition qui pointe du doigt une vraie difficulté.

Bien souvent nous répondons à ce type de problématique, en fonction d'une qualification ou d'un statut, selon que le jeune est lycéen, étudiant, apprenti, sans emploi, ou dans le cadre d'un premier emploi... Chaque fois il entre dans une catégorie qui ouvre droit à telle ou telle prestation ou tel ou tel avantage. Et je comprends la demande : c'est que le jeune soit pris en considération non plus en fonction d'un statut éventuel, mais en fonction de cette seule qualité. Il faut que l'on réfléchisse davantage à cette problématique.

Je voudrais dire cependant que nous avons commencé à envisager la problématique globalement et à apporter des réponses aux jeunes quel que soit leur statut. Aujourd'hui, le Président du Conseil Régional l'évoquait, nous sommes partenaires dans ce programme de construction et lorsque nous construisons des logements nous prévoyons systématiquement de les ouvrir aux jeunes lycéens et étudiants mais aussi aux jeunes apprentis, aux jeunes travailleurs, qui ont la possibilité d'y demeurer également lorsqu'ils sont en recherche d'emploi. Donc on essaye d'apporter une réponse qui dépasse la question du statut et de la catégorie, et ça marche très bien. Cela permet d'apporter une réponse globale, et cela met aussi de la mixité dans nos résidences, dans l'accueil des jeunes aquitains, ce qui est très positif.

» **Julien Rousset** : Merci M. Dugrip. M. le Secrétaire Général aux Affaires Régionales : cette idée qui ressort, que les jeunes 16-25 ans sont désarmés par rapport à l'enjeu du logement et n'ont pas l'info adaptée, qu'est-ce que ça vous inspire ?

» **Patrick Amoussou-Adeble** : Ce que nous venons d'écouter nous inspire et nous aide à trouver des solutions, parce qu'effectivement, M. le Recteur vient de le rappeler, une des grandes forces des politiques publiques c'est souvent de trouver des solutions adaptées à toutes les situations. Mais cela peut apparaître comme un maquis pour celui qui cherche de l'information parce que la solution ou l'aide varie en fonction du statut du demandeur. Des dispositifs existent pour le logement des jeunes, comme par exemple le dispositif VISALE qui permet d'obtenir une garantie pour ceux qui ne peuvent pas avoir l'argent de la caution solidaire. Il existe un dispositif gouvernemental qui permet à tout locataire, y compris aux jeunes, de bénéficier de cette garantie.

Si on part du principe que souvent le jeune a moins de ressources, nous allons mettre en place des dispositifs pour assurer qu'une partie des différents parcs financés ou accompagnés par l'Etat soit aussi réservée à des jeunes travailleurs, ou dans d'autres statuts, qui n'ont pas les ressources pour atteindre le parc de logements privés non accompagnés.

Ces dispositifs existent mais nous devons les améliorer mais aussi les faire connaître, parce que le meilleur dispositif ne l'est que parce qu'il est utilisé et parce qu'il touche son destinataire. A nous de travailler, de nous améliorer pour que tout ce que l'on fait aujourd'hui ou que l'on va mettre en place demain soit connu et accessible, et que ce ne soit plus cette impression de maquis qui prédomine.

» **Julien Rousset** : Merci Patrick Amoussou-Adeble. Il est 16h25, on a parlé d'engagement, de logement, il nous reste trois points à aborder en trente minutes. Il va nous falloir être synthétique, d'autant que les représentants des commissions jeunesse de la conférence ont fait un vrai travail de synthèse dont je voudrais les féliciter, et comme va nous le montrer Astou LÔ qui va en trois minutes vous présenter les propositions de sa commission au plan de la mobilité.

» **Astou LÔ** : Bonjour à tous. La mobilité a été assez bien représentée par la compagnie théâtrale, elle est représentée dans les médias, dans la société, elle a été reprise par les intervenants. En démontrer l'intérêt serait aujourd'hui superflu.

Ce qui est plus intéressant, c'est de savoir pourquoi, en Nouvelle-Aquitaine, les jeunes ont autant de mal à effectuer une mobilité. Nous, les membres de la commission mobilité, venons des institutions, des associations, ou sommes des jeunes engagés. Nous avons des statuts et des expériences très hétérogènes les uns par rapport aux autres. Pourtant, on avait tous des exemples concrets de mobilités qui ne fonctionnaient pas, et qui avaient fini sur de mauvaises expériences. Il y a des freins psychologiques : la peur, être autonome, être autonome financièrement, être éloigné de ses parents, de ses proches, pendant un temps plus ou moins long. Mais c'est aussi le problème de l'information peu précise, très floue, qui est faite sur la multitude de dispositifs en Nouvelle-Aquitaine, qui sont pourtant très intéressants. Cela décourage beaucoup de jeunes, qui abandonnent l'idée d'une mobilité ou la remettent à plus tard, voire

à jamais, plutôt que de chercher de manière plus continue pour trouver la solution qui lui correspond le mieux.

Notre commission a eu un point fort par rapport aux autres commissions : pour se rendre aux réunions de la CTJ, on a dû faire de la mobilité. On est allé à Limoges, à Hendaye, et nous avons pu voir qu'il y avait des difficultés supplémentaires que nous-mêmes nous ne prenions pas en compte. Par exemple, pour aller de Limoges à Paris, c'est exactement le même temps que pour aller à Bordeaux, alors que c'est le double de distance. Ça pose problème. Comment un jeune peut-il envisager une mobilité à l'international quand il ne peut pas envisager de manière facile et compréhensible une mobilité dans sa propre région ? On a travaillé sur l'axe infrarégional, en se disant que mobiliser des dispositifs à cette échelle permettrait aussi d'inciter à la mobilité internationale puisque ce sont les mêmes problématiques.

Nous avons élaboré trois axes que nous avons par la suite approfondis.

Le premier et le plus important, c'est de créer des instances de concertation de jeunes qui soient prises en compte de manière sérieuse et crédible dans les instances de décision des politiques de transport. Souvent on consulte les jeunes, on sait ce qu'ils veulent, mais on ne le prend pas en compte. Ce sont pourtant des usagers comme les autres, et qui, sans mobilité, ne peuvent ni aller étudier, ni voir leurs amis ni développer des loisirs ou des compétences. La mobilité est très importante pour eux et ne pas les associer les empêche d'avoir des transports qui sont abordables, avec des horaires qui leur correspondent. De nombreux paramètres seraient réglés facilement si on consultait les jeunes avant de prendre une décision.

On a eu une expérience intéressante quand on est partis à Hendaye, puisque c'est une Euro-Région. On a visité un lycée dont le proviseur nous a montré le fonctionnement, qui repose beaucoup sur la mobilité internationale, sur les dispositifs européens mais aussi régionaux, et qui arrive, pour tous les élèves, qu'ils soient en formation professionnelle ou générale, à favoriser la mobilité pour des jeunes très attachés à leur territoire, et qui veulent bouger pour ensuite revenir. Cela marche dans des établissements scolaires mais aussi ailleurs. On a pensé à faire ce même type de mobilité pour des jeunes à l'intérieur de la Région puisque la Nouvelle-Aquitaine c'est beaucoup plus de cultures, beaucoup plus de personnes, beaucoup plus de paysages et de dispositifs et beaucoup plus d'acteurs qui peuvent leur permettre de vivre une petite mobilité d'une semaine ou deux, de partir de Limoges à Hendaye par exemple, et finalement de se rendre compte que ce n'est pas si difficile, que les gens sont là pour entourer, qu'ils peuvent avoir un bon accompagnement et se projeter dans une mobilité internationale par la suite.

Enfin, une notion qui est très importante, l'interculturalité qui est beaucoup véhiculée par la mobilité, puisque l'un sert l'autre de toutes façons. Nous pensons qu'en favorisant l'interculturalité on amène à la mobilité de manière inconsciente puisque les deux sont liées. Il faut des actions qui soient plus pratiques, plus ludiques et plus interactives comme des vidéothèques, des ambassadeurs, des forums, des ateliers pédagogiques. Cela existe déjà en Nouvelle-Aquitaine mais il faudrait que ces actions soient dans une continuité pour que les jeunes s'y repèrent parce qu'ils manquent d'information.

Je finirai en disant que les élus et les représentants de l'Etat qui se sont rendus au rassemblement et qui ont participé avec nous et qui nous ont donné des retours très positifs et très constructifs nous ont démontré que les dispositifs peuvent être mis en place. C'est très difficile peut-être mais ce n'est pas impossible en Nouvelle-Aquitaine.

› **Julien Rousset** : Merci Astou Lô. M. le Recteur, pour commencer : davantage de prise en compte de la parole des jeunes dans la concertation sur les politiques de transport, faciliter la mobilité à l'intérieur de la grande région Nouvelle-Aquitaine, et faciliter aussi très concrètement la connaissance des autres cultures, que pensez-vous des trois points qu'a soulevé Astou.

› **Olivier Dugrip** : Et tout cela en trois minutes ?

› **Julien Rousset** : C'est la difficulté de l'exercice. Peut-être pouvez-vous choisir un des points ?

› **Olivier Dugrip** : Sur les transports, je laisserai le Président du Conseil Régional traiter le sujet, c'est davantage sa partie que la mienne.

Sur la mobilité, comme sur l'engagement, je me réjouis que vous vous soyez saisis de cette question, parce qu'elle est très importante pour les jeunes. Elle se pose à deux niveaux. On a d'abord une mobilité interne à la région Nouvelle-Aquitaine, en particulier dans le domaine éducatif, c'est pour moi une préoccupation permanente, pour permettre à un élève d'un département de l'ancienne région Limousin, par exemple, de pouvoir poursuivre son cursus scolaire dans l'académie de Bordeaux, ou, à l'inverse, permettre à un élève du département de la Gironde de poursuivre en Charente. Cela a été ma première préoccupation quand on a créé la Région académique : faire tomber les murs entre les académies. Pour cela on a harmonisé le calendrier et les critères d'un dispositif que vous connaissez peut-être et qui s'appelle AFFELNET qui permet aux collégiens d'exprimer leurs vœux de poursuite d'études dans les lycées. On a désormais un seul AFFELNET, un même calendrier, des mêmes procédures pour les trois académies, ce qui veut dire que si vous êtes collégien en Dordogne, vous pouvez aller terminer vos études dans un Campus des Métiers et des Qualifications dans l'académie de Limoges – et en disant cela j'imagine faire plaisir au Président du Conseil Régional car c'est un enjeu que nous partageons.

Il y a une deuxième forme de mobilité, que vous avez également évoquée, c'est la mobilité internationale. Permettre à tous les jeunes, quel que soit leur parcours, dans la voie générale, à l'université, dans un lycée professionnel, de partir à l'étranger pour améliorer leur maîtrise d'une langue étrangère, partager une culture, un mode de vie. C'est à notre époque tout à fait indispensable. Nous avons en Aquitaine une très grande chance, c'est d'avoir à Bordeaux le siège de l'agence Erasmus qui finance toutes les mobilités des jeunes. Nous profitons pleinement de cette opportunité, puisque la Nouvelle-Aquitaine est la 3ème région de France en termes de financement Erasmus, juste après l'Ile de France et Auvergne-Rhône Alpes qui sont deux grandes Régions pour la jeunesse et la vie étudiante. Il faut continuer. Nous avons souhaité pour cela diversifier les dispositifs et en particulier avoir une action forte pour les mobilités des jeunes engagés dans la voie professionnelle. Car quand on fait mécanique dans un lycée de Périgueux, par exemple, il est très important de pouvoir faire un stage professionnel dans une entreprise étrangère. Nous avons déjà, avec le Président du Conseil Régional, facilité les échanges des jeunes de la voie professionnelle dans le domaine de l'aéronautique, en créant un bac pro franco-allemand à Camblanes.

Il faut généraliser tout cela. C'est ce que permettent les nouveaux crédits européens qu'on appelle les ECTS, et qui permettent d'aller poursuivre ses études dans une université étrangère. Nous avons aussi développé, dans l'académie de Bordeaux, des dispositifs de double bac, par exemple le bac français et le bac espagnol, le bachillerato, à l'intérieur de ce que l'on appelle le « bachibac ». Ou le bac français et le bac italien, qu'on passe précisément ici même au lycée Victor Louis, l'esabac, qui permet d'avoir à la fois le bac français et l'équivalent du bac italien et donc d'aller poursuivre des études dans une université italienne. Ce sont des dispositifs formidables, que je souhaite ouvrir dans tous les départements de l'académie, de telle manière que tous les jeunes Aquitains aient les mêmes chances.

Enfin, et je terminerai par l'un des engagements pris par le Président de la République pendant la dernière campagne électorale : il faut permettre à chaque jeune de bénéficier d'une mobilité à l'étranger. C'est une très belle ambition pour notre pays que chacun de vous, quel que soit son parcours dans la voie générale, dans la voie professionnelle ou comme jeune apprenti, ait obligatoirement dans son cursus un séjour à l'étranger pour acquérir la pleine maîtrise d'une langue, d'une culture, et être ainsi mieux citoyen de l'Europe et aussi du monde. Je vous souhaite une belle mobilité d'abord en Région Aquitaine, parce que c'est très important, et aussi à l'international.

» **Julien Rousset** : Merci M. le Recteur. Alain Rousset, peut-être : comment la Région peut-elle accompagner ces jeunes ?

» **Alain Rousset** : Elle les accompagne déjà, et y consacre plus de dix millions d'Euros. La Région travaille avec Erasmus, et a doublé la durée des voyages. On agit notamment en direction des jeunes les moins mobiles, souvent issus de milieux modestes, dans les formations professionnelles, en apprentissage.

La question que je me pose, en vous entendant, c'est « pourquoi cela n'est pas mieux connu » ? Il peut y avoir plusieurs réponses. Un, le monde des jeunes dans les lycées est un monde qui passe tous les trois ans. Je crois profondément qu'il faut mobiliser le corps enseignant pour qu'ils informent les élèves. On a par exemple reproduit une initiative du Québec sur la lutte contre l'échec scolaire - ce n'est pas quelque chose d'original, beaucoup de villes le font, mais pour les classes primaires – en mettant en place des aides aux devoirs. Aujourd'hui il y a une équipe d'étudiants en maîtrise qui répondent tous les soirs aux jeunes qui galèrent en maths, en physique-chimie, en anglais, en français, et qui peuvent les remettre au

cœur de la classe. Mais dans certains lycées, on ne diffuse pas l'info. Beaucoup de dispositifs existent. Il faut peut-être les massifier.

On avait fait un séminaire avec les élus – Jean-Louis Nembrini s'en souvient – et un jeune de votre groupe était venu échanger sur le problème de l'orientation et de l'information des jeunes sur les métiers, sur les compétences. Je me demande comment faire pour que vous soyez plus présents dans les lieux où les élus, l'administration, les techniciens de la Région travaillent sur les politiques ? Comment faire pour travailler en flux continu, parce qu'aujourd'hui on est sur un one-shot, et moi ce qui m'intéresse c'est surtout d'avoir une présence régulière – mais il paraît que vous êtes à Paris maintenant, quelle idée, n'y restez pas, Limoges est mieux. Comment je fais pour vous avoir en permanence alors que vous êtes un flux qui tourne tous les 3 ans : seconde, première, terminale, puis on part ailleurs. On pourrait faire un conseil régional des jeunes, on co-construit la plupart de nos politiques, mais le problème c'est de vous avoir autour de la table.

› **Julien Rousset** : Parfait. On va enchaîner avec l'orientation. Kévin Pierre et Yamina Binali ?

› **Yamina Binali** : Bonjour à toutes et à tous. Nous allons vous parler de l'orientation des jeunes. Beaucoup de jeunes ne savent pas où ils vont. Parfois leurs choix d'orientation leur sont imposés, ou bien ils ne connaissent pas vraiment sur quoi est ciblée l'orientation, ou bien encore les informations données ne sont pas concrètes. Nous avons besoin de vivre, au moins une journée, ce que vivent les étudiants.

› **Kévin Pierre** : Nous avons besoin d'immersion, d'un droit à l'expérimentation pour confirmer que notre choix d'orientation est le bon, celui où on va réussir, où on va s'épanouir, que ce soit du point de vue d'un nouveau mode d'apprentissage – celui de l'amphi, par exemple – ou pour appréhender un nouveau mode de vie, celui de l'étudiant. Nous avons besoin de nous immerger dans le supérieur. C'est pourquoi nous avons travaillé sur deux applications qui permettront de nous immerger.

Des plateformes concrètes existent déjà, comme Cap Sup dans l'académie de Poitiers. Il est nécessaire de les généraliser dans notre territoire afin d'apporter le meilleur à nos camarades. Pour une orientation équitable et universelle, dans la bienveillance l'écoute et la confiance, pour permettre l'expérimentation, le droit à l'erreur, l'audace et la curiosité.

Nous sommes reconnaissants d'avoir pu travailler pendant un an sur la thématique de l'orientation. Cependant, n'oublions pas qu'il reste d'autres problématiques. Nous espérons donc nous revoir l'année prochaine.

› **Julien Rousset** : Merci Kévin Pierre et Yamina Binali. On va revenir à l'orientation. La proposition de Kévin et Yamina c'est une appli qui permette de s'inscrire à une expérience en immersion dans une fac, dans un amphi, pour vivre ça in situ. Qu'en pensez-vous M. le recteur ?

› **Olivier Dugrip** : C'est une excellente idée. Il faut que les établissements d'enseignement soient ouverts et accueillants. Que les jeunes aient la volonté d'aller en immersion pour découvrir tout ce qui leur est offert, est bien évidemment une excellente idée. Nous avons la chance ici, en Aquitaine, d'avoir une offre de formation extrêmement riche, qui permettra à tous les jeunes de découvrir toutes les possibilités qui s'offrent à eux.

Je voudrais aussi évoquer les évolutions que nous allons apporter à l'orientation et à l'information de nos élèves. Dans le cadre de la réforme du lycée il est désormais prévu un dispositif de 54 heures pour les élèves de la classe de seconde, pour qu'ils puissent construire leur projet, et découvrir les possibilités d'insertion et de poursuite d'études. C'est un dispositif qu'ici, en Nouvelle-Aquitaine, nous construisons en partenariat avec le Conseil Régional, chacun dans son domaine de compétences, afin de répondre aux besoins et aux attentes de tous les jeunes du territoire régional, que ce soit dans l'académie de Poitiers, dans celle de Limoges ou bien sûr dans celle de Bordeaux.

› **Julien Rousset** : Merci M. le Recteur. On va passer directement au dernier point qui concerne un sujet qui est un peu sous-jacent à tout ce qu'on a abordé jusqu'ici : l'information jeunesse. Agathe d'Authéville va prendre la parole.

› **Agathe d'Autheville** : Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous parler de l'information jeunesse en Nouvelle-Aquitaine. Ça fait un an qu'on travaille sur cette thématique, et on a constaté plusieurs problèmes sur l'accessibilité de l'information, qui est différente selon les milieux sociaux et les zones urbaines ou rurales. De plus les jeunes ne savent pas vraiment où chercher l'information. On en a parlé entre les différents collègues et on s'est rendu compte que tous les collègues partagent des valeurs-socles, telles que la co-construction, la participation des jeunes, la qualité et l'accès à l'information.

On a voulu proposer des solutions pour pouvoir avancer. Notre projet concret serait de proposer un dispositif de bus, un dans chaque académie, qui seraient des nids d'information. On voudrait que ces bus passent dans tous les lycées des académies afin qu'il n'y ait pas de discrimination par rapport à la zone géographique. Pourquoi faire cela ? Parce que pour nous l'information n'est pas facile à trouver, et que parfois, chercher juste une information, qui peut être essentielle, demande beaucoup de temps. En plus, il y a des personnes qui ont vraiment besoin qu'on leur donne les informations, qu'on leur donne une impulsion, un coup de pouce qui, après, les pousserait à mieux chercher des informations.

L'idée, c'est d'avoir une information nomade et mobile. Cette connaissance se transmettrait entre pairs, donc par et pour des jeunes, pour une information cohérente, pertinente, et qui touche mieux son public.

› **Julien Rousset** : Merci beaucoup Agathe. Patrick Amoussou-Adeble, cette proposition d'un bus itinérant dans un objectif d'équité pour les territoires, avec une information qui soit incarnée et portée par des jeunes ?

› **Patrick Amoussou-Adeble** : Là encore je vous dis merci, parce que souvent dans l'administration on a une vision descendante. Tout à l'heure on parlait mobilité, et je ne sais pas combien de personnes dans la salle savent qu'il existe un COREMOB, un Comité Régional de la Mobilité qui réunit un certain nombre d'administrations, avec un site internet pour accompagner la mobilité qui s'appelle SoMobilité, une plateforme numérique qui recense un certain nombre d'informations.

Là encore je constate qu'il y a une demande et c'est l'intérêt de ce travail que de nous permettre d'avoir la perception de la jeunesse sur nos politiques (que ce soit celle de l'Etat ou des collectivités locales). Cela doit nous interroger et nous pousser à améliorer nos fonctionnements afin que notre organisation ne soit pas toujours descendante. Quand j'entends votre question, ma première réaction c'est « mais où a-t-on péché » ?

Est-ce que vous savez par exemple qu'il y a 150 points d'information jeunesse au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine ? Evidemment cela ne veut pas dire qu'ils ont dans chaque commune ou à côté de chaque lycée, mais ça en fait quand même plus d'une dizaine par département en moyenne. Ce dialogue que l'on met entre nous doit nous permettre d'améliorer et de progresser dans la réponse que l'on souhaite vous apporter. L'idée d'avoir un bus est peut-être un plus, mais il faut aussi vous aider à mieux utiliser l'existant. Ainsi ces centres d'information jeunesse ont développé un nouvel outil numérique. On appelle ça la « boussole des jeunes », on devrait maintenant appeler ça le « GPS des jeunes » ou quelque chose d'encore plus moderne, mais on est en train de mettre cela en place. Vous avez raison, l'information c'est le nœud, c'est là que nous devons être à vos côtés pour que ce que l'on met en place profite directement à ceux qui en ont besoin.

› **Julien Rousset** : Parfait, merci beaucoup. Cela peut faire une conclusion puisqu'il est 17h. Peut-être peut-on prendre cinq minutes pour un échange avec la salle. Est-ce que vous avez des questions ?

› **Yacine Amrouche** : Je fais partie du collège « jeunes », j'habite Limoges, et j'adore Limoges. Je ne sais pas si on se rend compte du travail qui a été mené par l'ensemble des jeunes. Moi malheureusement je n'ai pu assister qu'à deux réunions, mais c'est important de dire que j'ai eu des camarades, des collègues, qui se sont investis pendant les quatre réunions. Cela a demandé du temps, de la réflexion, on s'est parfois engueulés, il y a eu de la bienveillance. C'est donc important aussi de reposer ça, parce que je ne sais pas si tout le monde l'a bien pris en compte. Aujourd'hui on est lundi, donc il y en a qui n'ont pas pu aller en cours ou qui ont dû poser des congés. C'est important de le préciser.

Moi, aujourd'hui, je me dis que si je n'étais pas engagé depuis des années, j'aurais pu être déçu de cette journée. Les jeunes ont bossé, ils ont fait des propositions concrètes avec les institutions, avec les agents

des collectivités, qui étaient présents et qui ont répondu à nos questions, qui ont mis en avant toutes les actions qui ont été mises en place par les collectivités, et, c'est à souligner, qui étaient à l'écoute des jeunes. On sait, notamment sur la mobilité, sur le logement, qu'il existe des dispositifs portés par la Région, on les salue, ça existe, c'est bien, mais il faut aussi comprendre que si aujourd'hui les jeunes disent qu'il y a encore des problèmes au niveau du logement ou de la mobilité, c'est qu'il y a un problème quelque part. Si c'est uniquement un ressenti, il faudrait trouver des solutions pour que les jeunes n'aient plus cette impression vis-à-vis des politiques qui sont mises en place. Mais sinon, les collectivités doivent aussi, à un moment donné, se poser et remettre en question les dispositifs qui sont mis en place : est-ce qu'ils sont efficaces, est-ce qu'on ne devrait pas aller un peu plus loin, est-ce qu'on ne devrait pas changer quelques paramètres ?

C'est juste qu'aujourd'hui j'ai vraiment eu l'impression qu'on a dit que par rapport à la mobilité infrarégionale il y a des choses à améliorer. Que par rapport au logement et à l'information aussi. Vous venez de dire Monsieur qu'il y a 150 points jeunesse, effectivement il y a 150 points jeunesse, c'est très bien, mais nous ce qu'on demande c'est que ces 150 points jeunesse se déplacent vers les jeunes, via notamment la solution des bus qui est intéressante.

Je ne veux pas que les propositions qui ont été faites par les jeunes soient mal comprises, qu'on pense que les jeunes sont un peu radicaux, qu'ils veulent tout changer, et faire la révolution. Non, ça part vraiment d'un ressenti. Il y a parmi nous des jeunes qui sont engagés depuis longtemps, d'autres qui sont engagés depuis peu de temps, et je n'ai pas envie que ceux qui sont engagés depuis peu de temps soient déçus et disent « tout compte fait on ne sera pas entendus parce que quand on a dit qu'on avait des problèmes de mobilité et de logement, on nous a répondu qu'il y avait des dispositifs et qu'on doit s'en tenir à ça ». Voilà, et vraiment avec tout le respect que je vous dois, je pense que c'était important de faire ce point.

› **Julien Rousset** : Merci. Je précise juste qu'aujourd'hui on est dans une phase intermédiaire, c'est-à-dire que c'est un dialogue qui a commencé il y a un an, qui va se poursuivre avec une mise en œuvre. Alors peut-être l'un d'entre vous, Alain Rousset, souhaite répondre à cette interrogation.

› **Alain Rousset** : Oui. Je ne suis pas le seul à être interpellé, mais je veux prendre note de tous les points qui ont été donnés.

Sur le logement, sur l'information, sur l'orientation, j'en prends d'autant plus note que j'ai été, parmi les élus des régions, celui qui a le plus revendiqué que l'Etat confie l'orientation à la Région. On va essayer d'inventer ça - je dis bien « inventer », on est d'accord, parce que ça ne se fera pas du jour au lendemain, et il faut que chacun en ait bien conscience. L'action publique suppose la durée.

Il faut des investissements majeurs, d'abord. Et ce n'est pas moi qui peux construire, c'est le CROUS. Mais si je n'interviens pas le CROUS ne pourra pas construire parce qu'il n'a pas le droit d'emprunter. On se heurte à des règles aussi bêtes.

Nous avons créé il y a 7-8 ans, Cap Métiers, qui est à la disposition de tous les lycées. Il y a même un bus qui tourne depuis deux mois, comme vous le souhaitiez. Ce bus, on a commencé à le faire fonctionner à Limoges, et il y a beaucoup de jeunes qui sont venus. Faut-il qu'ils se déplacent, ça c'est un débat, et je vous propose, qu'on continue de dialoguer pour que chacun partage son expérience. Si je fais aller ce bus dans tous les lycées, le temps que tous les jeunes soient passés, on ne pourra pas couvrir toute la Région. On est sur 400 établissements, quelque chose comme ça.

Par contre, si je travaille avec Cap Métiers et que je fais dans chaque lycée des expositions sur les métiers et les compétences - parce qu'il y a aussi les compétences, un des membres des groupes de jeunes, je ne sais pas s'il est là, a même créé son entreprise, et nous a dit au mois de septembre de cette année « ne parlez pas de métiers, parlez des compétences parce que c'est grâce aux compétences qu'on pourra arriver aux métiers ». C'est un débat qu'il faut qu'on ait avec vous.

Quatre mois, ce n'est pas beaucoup, pardon de le dire, pour l'action publique. Ce n'est pas comme quand on déclenche une sirène pour appeler les pompiers. On est sur des questions structurelles. La centralisation n'a pas amené assez de progrès sur le terrain - pas à cause des hommes ou des femmes qui ont ce type de responsabilités, mais simplement parce que nous n'avons pas assez, en France, de visibilité et de responsabilité. Moi je suis volontaire sur le logement des jeunes, sur la mobilité, sur l'information, et je

prends donc ça dans la figure en entendant votre ressenti. Mais je prends note de ce point. Je tiens à dire simplement que pour régler ça, demain, il faut que vous continuiez à venir travailler avec nous.

› **Julien Rousset** : Alors justement, dans quelques minutes Nolwen présentera la suite de cette conférence, et donc ça sera aussi un élément de réponse pour vous, Yacine. On a le temps pour une dernière question.

› **Philippe Arnoult** : Bonjour, je représente les douze Caisses d'Allocations Familiales de notre nouvelle Région Aquitaine, et, pour vous avoir suivis depuis le début de vos travaux, je suis frappé par vos conclusions, et en particulier par celles qui laissent à penser que nous avons besoin de nous coordonner davantage. Je partage cette remarque, parce que s'il y a bien une politique publique qui aujourd'hui est atomisée, répartie entre différents acteurs, c'est bien celle en faveur de la jeunesse. Votre interpellation d'aujourd'hui est une invitation pour nous, les acteurs publics, à nous coordonner davantage au niveau de la région mais aussi au niveau de nos territoires départementaux dans des domaines que vous avez identifiés comme étant prioritaires, comme l'information jeunesse, le logement. Sachez que nous allons effectivement essayer de rendre compte et d'apporter des réponses à vos attentes.

› **Julien Rousset** : Merci à vous. Peut-être une toute dernière question, avec ce jeune homme.

› **Jeune X2** : J'étais dans le groupe de travail engagement. J'avais une question sur le Service Civique : j'ai l'impression que le Service Civique ne peut pas être considéré comme un engagement en tant que tel, d'autant plus que dans beaucoup de cas il est un emploi déguisé. C'est le cas dans les établissements scolaires. L'aide aux devoirs est définie comme une forme d'engagement dans le Service Civique. Le Service Civique est rémunéré 540 €/mois, mais les jeunes en SC n'ont pas droit aux cotisations chômage, ne cotisent pas pour le chômage, et n'ont pas un réel avenir après leur mission. Je voulais le préciser.

› **Julien Rousset** : On va demander à M. le Secrétaire Général ou à M. le Recteur d'apporter des précisions.

› **Patrick Amoussou-Adeble** : J'entends vos points, mais vous comprendrez que je n'adhère pas à cette vision négative. D'abord, les Services Civiques sont multiples. Vous parlez d'emplois déguisés. Pour en avoir utilisé, quand j'étais dans ma préfecture en Martinique, on accompagnait les populations avec le Service Civique. Les jeunes ne le faisaient pas simplement parce que c'était payé, mais parce qu'ils croyaient aussi en l'importance de cet accompagnement. Quand vous êtes dans une association, ou sur certains métiers, auprès des personnes âgées, il y a beaucoup de formes de service civique, et je pense que rares sont celles que l'on peut qualifier d'emplois déguisés.

Après, sur la valorisation : oui et non. D'abord, comme je l'ai dit on travaille sur la valorisation des acquis de l'expérience, la VAE, et le service civique en fait partie. Et je constate que de plus en plus de recruteurs cherchent ce genre d'expérience, ce genre d'engagement. C'est valorisé en fonction des âges, dans les parcours scolaires. On sait que lorsque vous voulez entrer dans une école d'ingénieurs, dans une grande école, etc., ce type d'engagement, qu'il soit rémunéré ou pas, est souvent valorisé. Les recruteurs aujourd'hui cherchent de plus en plus ces profils. Évidemment on n'est pas dans un système qui vous donne un diplôme avec un résultat immédiat, mais j'ai peine à entendre que cela ne servirait à rien, ou que ce ne serait pas profitable aux jeunes qui en bénéficient.

J'entends en tout cas ce point. Ce que je retiens de ces échanges, ce que j'ai envie de dire au premier intervenant de tout à l'heure, c'est « ne soyez pas déçu ». Aujourd'hui vous nous avez donné rendez-vous, on va reparler du calendrier, et comme le disait le Président Rousset on est dans l'action publique. Nous n'avons pas la prétention de venir ici avec toutes les réponses et solutions à vos questions, parce qu'on est dans le temps de la mise en œuvre, qui ne peut pas être immédiat. Mais, en tout cas, si nous sommes ici, si nous avons mis tant de moyens, que ce soit le Conseil régional, l'Etat, le Rectorat, et si nous avons demandé à toutes ces personnes de travailler avec vous, c'est parce que nous voulons faire de cette Conférence un outil de développement et d'adaptation de nos politiques. Pour nous, le travail va continuer, et ce n'est pas parce que je n'ai pas dit « oui » aujourd'hui au bus que demain on ne va pas avoir des bus.

› **Julien Rousset** : Merci beaucoup. Merci à vous tous d'avoir participé à cet échange, et merci en particulier aux collègues Jeunes, Associations et Institutions qui ont joué le jeu de ce dialogue. Nolwen va maintenant vous présenter la suite des événements.

› **Nolwen Manté** : Pour répondre très rapidement à M. Rousset tout à l'heure, qui demandait comment faire pour avoir les jeunes en flux continu. Monsieur, on n'attend que ça ! On est là. Ça fait un an qu'on travaille et qu'on n'attend que ça.

› **Alain Rousset** : Hé bien banco ! Nathalie Lanzi a particulièrement suivi ces dossiers, je vais inviter toute votre équipe très vite pour qu'on regarde en flux continu, pour voir quel est le regard des jeunes. Sur les transports, il y a plein de structures de concertation : les comités de ligne, par exemple. Mais vous voyez, on a lancé un bus que l'on a commencé à installer à Limoges sur l'information sur les métiers, et il ne vous était pas connu, alors que pourtant il est sur tous les réseaux sociaux. Il faut qu'on s'interroge : comment, à l'heure du numérique, on accède à toute l'information ? Je suis persuadé que la plate-forme d'aides aux devoirs qui existe à la Région, aucun d'entre vous ne la connaissait.

› **Nolwen Manté** : On arrive à la fin. Je tiens à remercier les jeunes qui ont réussi à synthétiser en trois minutes, ce n'était pas évident, le travail d'une année. Merci. Bien sûr on ne va pas en rester là, on n'a pas travaillé un an comme ça dans le vent, ça va continuer, je pense qu'on vous recontactera assez vite pour voir comment mettre en place le travail qui a été fait. Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont accompagné le collège jeunes, tout au long de cette année, parce qu'ils ont fourni un travail énorme, et pour ça merci beaucoup parce que sans eux rien n'aurait pu se faire. Je tiens aussi à ajouter qu'on a adoré Limoges, et qu'on voudrait y retourner – mais si, cette fois-ci, l'hébergement pouvait être plus dans le centre histoire de pouvoir sortir le soir, ce serait plus sympa. Je vous remercie d'être venus et d'avoir participé tout au long de cette année.

A très bientôt je l'espère !





ctj@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toutes vos questions

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- › ali.bettayeb@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.esterle@nouvelle-aquitaine.fr

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
NOUVELLE-AQUITAINE**

- › florence.abadie@jscs.gouv.fr

RECTORAT

- › anne.deslandes@ac-bordeaux.fr
- › emilie.dupont@ac-bordeaux.fr

